



**NUMÉRO D'URGENCE  
POUR LES VÉRITABLES  
URGENCES**



**MAEL, MON AGENCE EN LIGNE  
MAINTENANT DISPONIBLE  
SUR APPLICATION**

**NE PRENEZ PAS DE RETARD  
AVEC VOTRE LOYER**

# ÇA S'EST PASSÉ

## PRÈS DE CHEZ VOUS



**1\_ Portes ouvertes à l'IUT** – le 8 et 15 février, nous étions présents à l'IUT et à l'IFSI d'Auxerre pour présenter aux futurs étudiants et à leur famille les options de logement. Un moment d'échange pour permettre aux étudiants de suivre leur formation en toute sérénité.

**2\_ Initiations sportives** – En partenariat avec le Stade Auxerrois, nous avons organisé des activités sportives pour les enfants. Guidées par des éducateurs, ces séances ont été de véritables moments de partage et de plaisir.

**3\_ Nouvelle Présidente** – Le 13 février 2025, Sonia Patouret, Conseillère Départementale et ancienne Vice-Présidente de Domanys, a été élue Présidente de l'organisme par le Conseil d'Administration.

**4\_ Rénovation à Cheny** – La réhabilitation des 42 logements est terminée, offrant plus de confort, de sécurité et une meilleure performance énergétique (DPE passé de E à B). Isolation, menuiseries, plomberie et chauffage ont été modernisés et l'entrée sécurisée par un portail.



# VOS DÉMARCHES SIMPLIFIÉES AVEC

## MAEL Mon Agence En Ligne

### DISPONIBLE SUR APPLICATION MOBILE !

Votre espace locataire « MAEL », Mon Agence En Ligne est désormais disponible sur application mobile, pour simplifier encore plus vos démarches locatives.



Païement en ligne  
sécurisé de votre loyer



Création et suivi  
de demandes administratives  
ou techniques



Dépôt de documents  
(attestation d'assurance...)



Actualités  
de votre résidence



### FLASHEZ-MOI

pour télécharger l'application !

Disponible sur toutes les plateformes de téléchargement



## C'EST LE RETOUR DU PRINTEMPS !

### ENTRETENEZ VOTRE JARDIN

Avec l'arrivée du printemps, c'est le moment idéal pour redonner vie à votre jardin ! N'oubliez pas de respecter certaines règles pour entretenir vos espaces extérieurs. Voici quelques conseils :

#### ENTRETENEZ VOTRE JARDIN RÉGULIÈREMENT

- Tondez la pelouse pour un jardin soigné.
- Taillez les haies et arbustes pour éviter qu'ils ne débordent chez vos voisins.
- Coupez les branches dangereuses.
- Rangez les objets encombrants pour préserver l'esthétique.

#### RESPECTEZ LES HORAIRES DE BRUIT

Lors des travaux de jardinage, respectez les horaires autorisés afin de ne pas déranger vos voisins, en semaine de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les travaux de jardinage sont interdits le dimanche et les jours fériés.

#### INSTALLEZ UN BRISE-VUE AVEC AUTORISATION

Si vous souhaitez installer un brise-vue sur votre balcon ou dans votre jardin, il est nécessaire de demander l'autorisation à DOMANYS.

#### PLANTEZ EN RESPECTANT LES RÈGLES

Vous êtes libre de planter des fleurs, des petits massifs ou des buissons de moins de 1,50 mètre, à condition qu'ils soient à 50 cm de la limite de votre propriété voisine. En revanche, les arbres de grande taille ou à racines envahissantes (comme le bambou ou les chênes) sont interdits.

En respectant ces règles simples, vous créerez un jardin agréable pour vous et votre entourage tout en respectant votre contrat de location.

#### ASTUCE

Si vous êtes buveur de café, recyclez votre marc de café ! Mélangez-le à la terre ou au compost pour enrichir vos plantes avec un engrais naturel.



# NE PRENEZ PAS DE RETARD AVEC VOTRE LOYER

## PAYEZ-LE À TEMPS !

**UN LOYER PAYÉ,  
C'EST UN TOIT ASSURÉ !**

Le loyer est une dépense essentielle à inclure en priorité dans votre budget mensuel. Il doit être réglé à temps pour garantir votre stabilité financière et éviter des soucis. Par exemple, votre loyer de mai doit être payé avant le 5 juin. Vous habitez d'abord dans votre logement, puis vous payez votre loyer.

### NE RENTREZ PAS DANS LA SPIRALE DE L'IMPAYÉ

Le paiement de votre loyer est une obligation. Ne pas le régler peut entraîner une situation d'endettement rapide. Si vous ne payez pas votre loyer, nous sommes dans l'obligation de signaler votre impayé à la CAF et à la MSA dès le premier incident. **Cela entraînera la suspension de vos aides au logement.** Nous suivons de près le règlement des loyers impayés. Si nécessaire, une procédure contentieuse sera lancée et l'expulsion pourrait être envisagée. Évitez ce désagrément en prenant les bonnes dispositions à l'avance.



**COMME MES COURSES,  
MON LOYER, JE LE PAYE !**

### SIMPLIFIEZ VOUS LA VIE EN PASSANT AU PRÉLÈVEMENT



**C'est SIMPLE** > une fois le prélèvement mis en place, vous n'avez plus rien à faire, vous êtes prélevé tous les mois. Ainsi, vous ne risquez pas d'oublier de payer votre loyer, même en cas d'absence.

**C'est SOUPLE** > vous choisissez la date de prélèvement : le 1<sup>er</sup>, 5, 10 ou 15 du mois. Vous maîtrisez votre budget.

**C'est ÉCONOMIQUE** > vous n'avez aucun frais supplémentaire.

Pour le mettre en place, prenez contact avec votre chargé(e) de clientèle au 03.86.18.09.50

Retrouvez également notre dépliant  
« Comment régler votre loyer »  
pour plus d'informations sur les différentes options  
de paiement, en scannant le QR Code.



# NUMÉRO D'URGENCE

## À UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE VÉRITABLE URGENCE

En dehors des horaires d'ouverture de notre Service Relations Client, un numéro d'appel d'urgence est à votre disposition du lundi au vendredi de 17h00 à 8h30 en semaine, ainsi que 24h/24 le week-end et les jours fériés.

### DANS QUELS CAS CONTACTER NOTRE SERVICE D'URGENCE ?

Pour toute urgence technique qui ne peut pas attendre les heures d'ouverture de notre Service Relations Client :

- Panne de chauffage générale
- Panne d'ascenseur
- Panne de portes et portails automatiques
- Engorgement des canalisations d'eaux usées, eaux vannes, uniquement dans un immeuble
- Fuite importante sur une alimentation d'eau, nécessitant la coupure générale

Pour tout autre problème technique, rendez-vous sur votre agence en ligne MAEL, Mon Agence En Ligne.



Retrouvez notre dépliant  
« Domanys Urgence »  
pour plus d'informations,  
en scannant le QR Code.



### LES AUTRES NUMÉROS UTILES

**DOMANYS URGENCE**

**03 86 46 11 98**

**09 726 750 29**

**DÉPANNAGE  
ÉLECTRICITÉ ENEDIS**

**0 800 47 33 33**  
**URGENCE  
SÉCURITÉ GAZ**

**17**  
**POLICE**

**18**  
**SAPEUR  
POMPIERS**

**15**  
**SAMU**



Notre Service d'Urgence ne remplace ni les pompiers ni le Samu, qui doivent toujours être contactés en cas d'accident grave.



## MOBILISÉS POUR UN SERVICE DE QUALITÉ

Nous nous engageons chaque jour aux côtés de nos partenaires pour vous garantir un service de qualité et une relation client adaptée à vos besoins. Cet engagement de service vous accompagne à chaque moment clef de votre parcours locatif :

- > Un service adapté et contrôlé à chaque étape de votre parcours.
- > Des améliorations basées sur vos retours.
- > Une relation de qualité, renforcée par la formation de nos équipes.
- > Une évaluation continue des prestataires pour mieux gérer vos demandes techniques.
- > Des canaux de communication variés pour plus de réactivité et un suivi simplifié.
- > Une innovation constante pour mieux vous satisfaire.

Soucieux d'améliorer continuellement nos services, nous menons régulièrement des enquêtes de satisfaction et évaluons le respect de nos engagements afin de répondre au mieux à vos besoins.

QUELQUES RÉSULTATS POUR 2024 :

**96%**

des nouveaux locataires  
satisfaits du traitement  
de leur demande  
de logement

**85%**

des locataires  
satisfaits du traitement  
de leur demande  
d'intervention technique

**85%**

des locataires  
satisfaits des travaux  
de réhabilitation  
menés dans leur résidence

**70%**

des locataires  
satisfaits de la propreté  
des parties communes

**96%**

des locataires sortants  
satisfaits du traitement  
de leurs demandes  
administratives

**7,8/10**

c'est la note  
de recommandation  
des locataires sortants

### TROIS PRINCIPAUX OBJECTIFS DE NOTRE POLITIQUE QUALITÉ 2024-2026

Poursuivre l'amélioration  
de la qualité technique  
et de l'attractivité  
de notre parc locatif

Adapter notre offre  
de service, mieux anticiper  
les sollicitations  
et améliorer l'efficacité  
de leur traitement

Vous accompagner  
à chaque moment clef  
de votre parcours

# ENSEMBLE, NOUS LUTTONS CONTRE LES NUISIBLES

STOP  
AUX VILAINS  
SUPER - DU  
QUOTIDIEN

AIDEZ-MOI  
À LES METTRE  
À LA  
PORTE !

Un entretien régulier de votre logement  
vous permettra de réduire considérablement  
l'invasion et le retour des blattes.



## NETTOYEZ RÉGULIÈREMENT

Passez l'aspirateur et lavez quotidiennement votre cuisine.

## PROTÉGEZ VOS ALIMENTS

Rangez toute nourriture dans des contenants hermétiques et assurez-vous que votre poubelle soit bien fermée après chaque utilisation.

## LE CONSEIL DE SUPER-VOISIN



*Pour lutter contre les blattes,  
laissez entrer Domanys et le  
prestataire dans votre logement  
pour éliminer les nuisibles.  
Nous comptons sur vous !*

## ÉVITEZ L'ENCOMBREMENT

Un logement trop chargé favorise la cachette des nuisibles. Gardez vos espaces dégagés.

## DÉGRAISSEZ ET ASSAINISSEZ

Nettoyez soigneusement toutes les surfaces de votre logement, en particulier les zones grasses où les insectes peuvent se nourrir. Pensez aussi à éliminer toute trace d'excréments de blattes si vous en trouvez.

## PROTÉGEZ VOS CANALISATIONS

Le soir, fermez les siphons d'évacuation pour éviter que les blattes ne viennent y boire.

## BOUCHEZ LES ACCÈS

Vérifiez et scellez les trous autour des gaines, câbles ou tuyaux pour empêcher les insectes de s'infiltrer.

## UN LOGEMENT SAIN, UN QUOTIDIEN SEREIN : SUIVEZ NOS CONSEILS !

Pour découvrir tous nos conseils sur l'entretien de votre logement, scannez le QR Code ou rendez-vous sur [domanys.fr](https://domanys.fr), rubrique « Déjà client » > « Nos conseils pour l'entretien de votre logement ».

Adoptez les bons gestes pour un logement en parfait état !



# À VENDRE

## ACHETER AVEC DOMANYS C'EST POSSIBLE

### CES PRODUITS VOUS INTÉRESSENT ?

Vous recherchez sur d'autres communes ?  
Contactez le service ventes : [devenirproprietaire@domanys.fr](mailto:devenirproprietaire@domanys.fr) ou



CENTRE RELATIONS CLIENTS

03 86 18 09 50

prix d'un appel local

Lundi au Vendredi 8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h00

### BÉON

MAISON DE VILLAGE AVEC JARDINET  
T4 DE 90M<sup>2</sup>



- À 5 min de Joigny et 8 min de l'A6
- Entrée, cuisine, séjour, salle de bains avec WC, grand palier, 2 chambres, WC.
- Cave et plusieurs dépendances (ateliers) ainsi qu'une grange pouvant être réhabilitée en pièce habitable
- Classe énergétique : E (320 kWhEP/m<sup>2</sup>.an)
- Classe climat : B (10 kg éqco2/m<sup>2</sup>.an)
- DPE nouvelle réglementation.

> 69 900 €

### AVALLON

PAVILLON T4 DE 100M<sup>2</sup>  
EN TRIPLEX



- Entrée, grand séjour avec cuisine ouverte, 3 chambres, salle de bains, WC, grenier.
- Jardin terrasse avec vue sur la vallée du Cousin.
- Classe énergétique : D (241 kWhEP/m<sup>2</sup>.an)
- Classe climat : B (7 kg éqco2/m<sup>2</sup>.an)
- DPE nouvelle réglementation.

> 99 990 €



Scannez le  
QR code  
pour accéder  
à la visite virtuelle

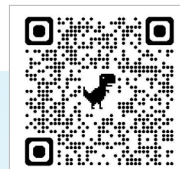
### SENNEVOY-LE-HAUT

MAISON DE VILLAGE AVEC TERRASSE  
T3BIS DE 85M<sup>2</sup>



- Véranda-entrée, séjour, salon, petite cuisine, salle d'eau avec, 2 chambres, WC.
- Cave
- Classe énergétique : E (310 kWhEP/m<sup>2</sup>.an)
- Classe climat : B (9 kg éqco2/m<sup>2</sup>.an)
- DPE nouvelle réglementation.

> 29 000 €



Scannez le  
QR code  
pour accéder  
à la visite virtuelle

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr)

### • APPARTEMENT ET MAISON •

FRAIS DE  
NOTAIRE  
OFFERTS\*

\* Réservée aux locataires DOMANYS  
sur un bien dont le prix de vente serait supérieur à 25 000€

### FUTURS PROPRIÉTAIRES



DOMANYS  
VENTE

### COMMENT FINANCER VOTRE ACHAT IMMOBILIER ?

Vous pouvez souscrire plusieurs prêts soumis à conditions :

- Prêt Accession via Action Logement (30 000€ à 1% hors assurance)
- Prêt CODAL Accession (15 000€ à 1% hors assurance)
- Prêt « PTZ » logement social
- Prêt CSF Accession (tout public + avantages pour les fonctionnaires)

Contactez le service ventes de Domanys  
pour plus de renseignements.

### POUR FACILITER VOTRE PROJET D'ACHAT, LES FRAIS DE NOTAIRE VOUS SONT OFFERTS !

Jusqu'au 30 juin 2025, profitez des frais de notaire offerts\* pour toute signature d'un compromis de vente ou réception d'un courrier d'intention d'achat à l'adresse du service commercial de Domanys.

\*Offre réservée aux locataires Domanys – sur un bien dont le prix de vente serait supérieur à 25 000€

Consulter les conditions détaillées de l'opération sur [domanys.fr](http://domanys.fr), rubrique  
« Actualités » > « Frais de notaire offerts », ou en scannant le QR Code.

